



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 22 juin 2016*

DELIBERATION N° 82/ 6/2016 : REGLEMENT INTERIEUR DES DECHETTERIES - MODIFICATION

L'an deux mille seize, le mercredi 22 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 juin 2016.

Présents Titulaires : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALLO.

Absents ayant donné pouvoir : 7

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Christian PEREZ, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Pierre-Antoine LEVI à Thierry DEVILLE, Christian MOULIS à Paul GRAND, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Aurore KOTHE, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard ROUTIER

Madame Marie-Claude BERLY donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°246 en date du 20 décembre 2012 le conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur des déchetteries intercommunales.

Ce règlement vise à déterminer le fonctionnement des déchetteries du Grand Montauban – Communauté d'Agglomération.

Il convient aujourd'hui d'y apporter une mise à jour, en précisant notamment les points suivants :

- Modification de l'article 3 : L'accès aux déchetteries pour les usagers ne sera autorisé que de 8h30 à 18h15 afin de permettre aux usagers de finir de vider leurs déchets de 18h15 à 18h30,
- Ajout de l'article 13 : Mise en place d'un protocole de sécurité par le prestataire de la gestion haut de quai, pour prévenir tous risques de chute de hauteur dans les bennes lors des déchargements de déchets par les usagers professionnels ou particuliers,
- Précision sur les déchets d'ameublements acceptés qui ne figurent pas dans l'ancienne version du règlement intérieur,
- Précision sur les règles d'acceptation de l'amiante : conditionnement et limitation des quantités,
- Précision sur le maintien des enfants dans les véhicules lors des déchargements de déchets et des manœuvres sur le site de la déchetterie pour des raisons de sécurité.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 14 juin 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- approuver le règlement intérieur des déchetteries du Grand Montauban - Communauté d'Agglomération, tel qu'annexé à la présente délibération.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le règlement intérieur des déchetteries du Grand Montauban - Communauté d'Agglomération, tel qu'annexé à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

27 JUIN 2016

De sa publication le :

27 JUIN 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 23 juin 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

